

Compte-rendu de la réunion de bassin des documentalistes du Bassin de Thau

Date : Jeudi 25 janvier 2011

Lieu : Cité scolaire Paul Valéry à Sète

Animatrice : Anne THERON (Collège Via Domitia Poussan)

Présents : Patricia HERNANDEZ (Lycée Joliot Curie Sète), Monique DUFOUR (Lycée Joliot Curie Sète), Réjane FRETTE-DAMICOURT (LP C. de Gaulle Sète), Anne LAVAL (collège V.Hugo Sète), Martine MOREZ (collège les 2 pins Frontignan), Catherine Ramon (Lycée P.Valéry Sète), C.Laberenne et C.Schons (cité scolaire Paul Valéry Sète), A.Salelles (collège V.Hugo de Sète) André VEDEL (Lycée Privé St Joseph Sète), Stéphane ALLINGRY et Ghislaine WINLING (collège Jean Moulin Sète), Nathalie DECHESNE (collège de Loupian), Isabelle FOATA (collège S.de Beauvoir La Peyrade)

Excusés : Ludovic Tuzet (Collège J.Jaurès Mèze) et P.Puerta (LEPAP M.Clavel de Frontignan)

Merci aux documentalistes de la cité scolaire P.Valéry pour leur accueil et l'organisation de cette rencontre.

Ordre du jour :

1. Bilan de la réunion académique du 05/01/2011 au CRDP de Montpellier

2. Intervention de Barbara Loup, documentaliste au CRDP de Montpellier sur les questions de l'hébergement des bases documentaires et les boîtes mail des CDI

1. Peu de collègues du bassin de Thau (seulement 6 documentalistes sur 17) ont participé à la réunion académique réunissant les documentalistes et les CPE autour du thème de l'accompagnement éducatif.

Les personnes présentes sur la journée sont dans l'ensemble assez mitigées sur l'intérêt et l'apport des interventions de la matinée et ont trouvé les ateliers peu intéressants.

Une question est posée : faut-il maintenir à l'avenir les ateliers sous cette forme, avec des interventions trop ciblées (ex : accompagner l'élève par le numérique *en lycée proposé par un professeur de lettres*) qui ne répondent pas aux attentes des documentalistes ?

Autre remarque : le choix de la date du 05/01, soit 2 jours seulement après la reprise des vacances de Noël, ne semble pas avoir été opportun.

2.L'intervention de Barbara Loup a permis de faire le point sur la question de l'hébergement des bases documentaires dans les établissements :

*en 01/2009, lancement d'une expérimentation d'hébergement des bases sur une vingtaine d'établissements de l'académie

*suite à cela, en 2010, les lycées et LEPA publics bénéficient grâce à l'aide du financement du Conseil régional d'un abonnement gratuit à BCDI (BCDI web et e-sidoc) pour un durée de 4 ans

*à terme, tous les établissements de l'académie devraient être hébergés de la même façon.

Dans le cas de l'hébergement, le serveur BCDI est installé par le biais d'Internet au rectorat et non sur le réseau pédagogique de l'établissement. D'où certains problèmes techniques : problèmes de rupture de connexion ; problèmes de réseau ;problème du serveur BCDI central éteint...

Possibilité de consulter les bases BCDIWeb en lançant les adresses des établissements : soit <http://bcdi.ac-montpellier.fr/RNE> de l'établissement

Présentation d'e-sidoc : il faut distinguer e-sidoc, moteur de recherche de BCDI et e-sidoc, portail documentaire qui peut ou pas être activé. Actuellement, e-sidoc est hébergé sur le serveur du CRDP de Poitiers mais à terme, il sera hébergé sur le serveur du rectorat. Dans le cadre de la mise en place de l'ENT, l'objectif est de mettre à disposition les ressources et la consultation de BCDI.

Il est réservé à la recherche et à la consultation et non à la gestion du fonds documentaire : le thésaurus est intégré au portail et apparaît sous la forme de nuages visibles.

Dans une prochaine version, il y aura la possibilité de faire des recherches multi-sources (sur le site.TV ,en cas d'abonnement ; dans d'autres bases ; sur Wikipédia).